

Bulletin d'adhésion :
Association Taiji Yang Riv'Gauche

Septembre 20.. à juillet 20..

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse*

Tél domicile*

Tél portable*

Adresse(s) email*

Profession

(* si changements pour les anciens adhérents).

Date du certificat médical fourni (valable 3 ans) :

Cotisation annuelle : 30 euros

Licence FAEMC (obligatoire , comprend l'assurance) : 32 euros.

Tarif pour l'année réglé en une fois :-280 euros ou
-190 euros (pour les
demandeurs d'emploi et étudiants)

Tarif trimestriel : -100 euros ou
-70 euros (pour les demandeurs d'emploi et
étudiants)

Paiement par chèque à l'ordre de Taiji Yang Riv'Gauche.
(Inutile de faire plusieurs chèques).

Taiji Yang Riv'Gauche
MVAC du 14^e BL 44,22 rue Deparcieux 75014 Paris
Tèl : 0622173487-email : taijirivgauche@yahoo.fr
Site internet : <http://www.taijirivegauche.fr>
N° siret : 789 352 465 00015

Association Taiji Yang Riv'Gauche

Licence FAEMC

L'association est adhérente à la FAEMC (fédération d'arts énergétiques et martiaux chinois).

La licence est obligatoire.

Rappel : chaque pratiquant doit avoir une assurance en Responsabilité Civile.

Fait à le

Signature :

Licence FAEMC : la souscription à la licence est de 32 euros.

Cette licence vous donne :

- une assurance pour la pratique au sein de TJYRG
- la possibilité de participer aux compétitions de Forme et de Tui Shou
- la gratuité de participation aux manifestations organisées par la Fédération et par la ligue régionale.
- la possibilité de vous inscrire aux formations et examens pour devenir enseignant bénévole ou professionnel .Il faut, pour cela, avoir été licencié pendant au moins 3 ans.

Une licence donne une voix pour la représentation de notre association.

Plus il y a de pratiquants licenciés, plus le Tai Ji Quan peut faire entendre sa voix et influencer les décisions prises par l'ensemble de la Fédération.